

EVOLUTION DES COTISATIONS SUITE A LA DISPARITION DE LA DIRECTION NATIONALE DES AFFAIRES SOCIALES EN JANVIER 2023

Année	2020		2021		2022		2023		2024		2025		2026		2027
La Poste	45 €	La Poste	45 €	La Poste	55 €	La Poste	65 €	La Poste	75 €	La Poste	80 €	La Poste	80 €	La Poste	80 €
Orange	60 €	Orange	60 €	Orange	70 €	Orange	80 €	Orange	80 €	Orange	80 €	Orange	80 €	Orange	80 €
Extérieur	70 €	Extérieur	70 €	Extérieur	70 €	Extérieur	80 €	Extérieur	80 €	Extérieur	80 €	Extérieur	80 €	Extérieur	80 €
Famille	30 €	Famille	30 €	Famille	30 €	Famille	30 €	Famille	30 €	Famille 50 %	40 €	Famille 50 %	40 €	Famille 50 %	40 €
Droit d'entrée	30 €	Droit d'entrée	30 €	Droit d'entrée	30 €	Droit d'entrée	0 €	Droit d'entrée	0 €	Droit d'entrée	0 €	Droit d'entrée	0 €	Droit d'entrée	0 €
Découverte	20 €	Découverte	20 €	Découverte	20 €	Découverte	20 €	Découverte	30 €	Découverte	30 €	Découverte	30 €	Découverte	30 €
Pour rappel	Déjà voté, pas d'augmentation, suite à la pandémie.			Seules les cotisations des adhérents Poste et Orange Augmentent			Le droit d'entrée est supprimé et reporté sur l'ensemble des adhérents (10 €). Revoir l'offre découverte.		Seule la cotisation des postiers augmente. Augmentation de l'offre découverte		Seule la cotisation des postiers augmente. Augmentation de l'offre famille.		Stabilisation des cotisations, si notre situation reste stable.		
Evolution prévisionnelle															

Evolution des cotisations La Poste entre 2021 et 2024 : 30 € soit 67 %
 Evolution des cotisations Orange entre 2021 et 2024 : 20 € soit 34 %
 Evolution des cotisations Extérieur entre 2021 et 2024 : 10 € soit 15%

Explication à destination des adhérents :

Nous venons d'apprendre par OI union que La Poste avait pris la décision de supprimer la DNAS pour poursuivre son évolution et la remplacer à terme par un Comité d'Entreprise.

Cette transformation entraîne en cascade le fonctionnement d'OI Union, et des tous les clubs affiliés à Objectif Image.

Nos subventions et nos aides pour le loyer vont évoluer (scénario positif) ou carrément disparaître (scénario négatif).

Aussi le Bureau a décidé de revoir le montant des cotisations dès 2022 (Celui de 2021 étant déjà voté) car ces dernières sont la seule ressource sûre sur laquelle nous pouvons compter pour payer notre loyer.

Nous avons envisagé d'unifier les cotisations sur plusieurs années de façon à ce que l'évolution soit supportable par tous.

Les évolutions : Voir le tableau ci-dessus.